

Protocole de dératisation renforcé pour réduire le risque de salmonelles

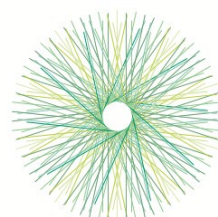


Country of GP owner: France

BroilerNet challenge: Reducing the risk of Salmonella

Cette pratique vise à réduire le risque de salmonelles dans les élevages de poulets de chair en contrôlant la population de rongeurs et autres nuisibles, principaux vecteurs de maladie, aux abords du bâtiment. En diminuant la pression des nuisibles, les éleveurs et éleveuses améliorent la biosécurité globale, protègent la santé des lots et réduisent les risques de contamination à l'intérieur et autour des bâtiments. Le protocole repose sur une approche préventive et systématique. Les éleveurs et éleveuses appliquent un protocole de dératisation fourni par l'intégrateur selon des consignes claires : cartographie des postes d'appâtage, suivi de leur utilisation et tenue d'enregistrements simples (plans des bâtiments, localisation des appâts, registres d'intervention). Les postes d'appâtage sont installés autour des bâtiments et peuvent être doublés pour renforcer l'efficacité. Ces mesures sont complétées par une bonne gestion de l'environnement : élimination des déchets et équipements inutilisés, limitation des pertes d'aliment au sol et colmatage des ouvertures pour empêcher l'accès des rongeurs au bâtiment. Une intervention précoce est essentielle, car attendre qu'une infestation s'installe réduit l'efficacité et augmente les risques. Certains éleveurs et éleveuses font appel à des entreprises spécialisées, avec 3 à 4 visites par an (avant la mise en place des poussins et en cours de lot). Ces prestataires installent et contrôlent les pièges et peuvent cibler des nuisibles spécifiques comme les ténébrions. Les coûts restent modérés, autour de 35 € par bâtiment et par lot (environ 300 €/an pour deux bâtiments), les audits étant souvent pris en charge par les organisations de producteurs. Les principaux bénéfices incluent une réduction du risque de salmonelles, une amélioration de la santé et des performances, ainsi qu'une meilleure conformité aux cahiers des charges (ex. charte EVA pour l'obtention du label « Volaille de France »). Facile à mettre en œuvre, ce protocole nécessite peu d'investissements et renforce l'hygiène et les conditions de travail.

PARTICIPATING IN



eip-agri
AGRICULTURE & INNOVATION